

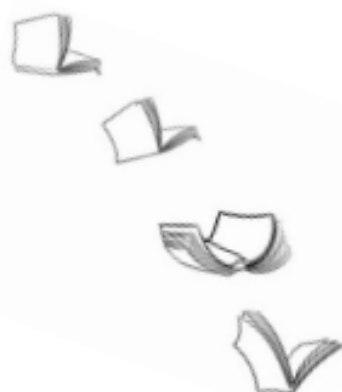
ÉDITION 2022



# AJHIRALP

ASSOCIATION D'INSERTION SOCIALE  
ET SOCIO-JUDICIAIRE

## La Gazette



Directrice de rédaction : N.VANDERMERSCH

Comité de rédaction : S.SAGNARD—Saint-Hubert  
C.BALLANZA— La Halte  
JP.DEMARD—Administrateur

**Appel à volontaires pour intégrer  
le comité de rédaction !**

**Zoom** sur un service

## Les Chantiers du Drac

Les Chantiers du Drac est un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) qui fait partie des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Notre ACI propose un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi, placées sous-main de justice et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Cela permet à ces dernières de pouvoir bénéficier d'une mise à l'emploi rapide suite à leur sortie de détention, d'une valorisation de leurs compétences, de répondre à leur obligation de travail et de pouvoir également s'acquitter de leurs obligations envers les parties civiles.



Les salariés du chantier d'insertion bénéficient d'une rémunération au Smic et d'un contrat de travail à durée déterminée d'insertion (CDDI). La durée du contrat est d'une durée minimum de 4 mois et celui-ci peut être renouvelé sur une durée maximum de 2 ans. La durée hebdomadaire de travail de travail du salarié en insertion est soit 20h, soit 30h ; la durée est en fonction des capacités de la personne et/ou de son besoin d'un accompagnement social renforcé.

Sur l'année 2022, 39 personnes ont été prises en charge au Chantiers du Drac :

**26 salariés** ont terminés leur contrat (50% sont en CDI, CDD, intérim ou formation)

**13 salariés** sont toujours en contrats.

**12 salariés** ont pu suivre une ou plusieurs actions de formation durant leur contrat.

Le personnel des Chantiers du Drac est composé d'un directeur, d'une secrétaire, d'une chargée d'insertion professionnelle et de 2 encadrants techniques d'insertion (un 3<sup>ème</sup> encadrant est en cours de recrutement).

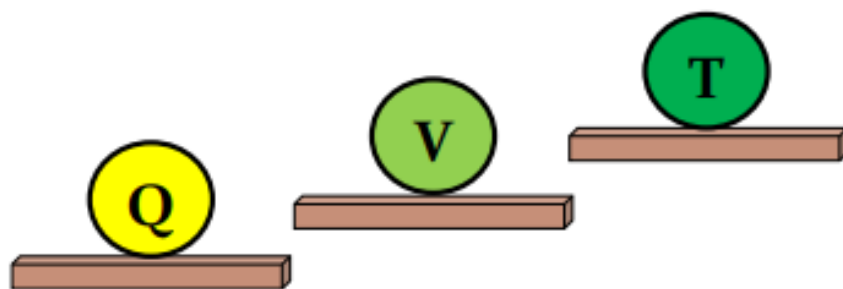
Les chantiers du Drac interviennent dans les domaines d'activités suivants :

- Entretiens des espaces verts : les déchetteries de Grenoble Alpes Métropole, les voiries sur 6 communes, auprès de particulier, entreprises et syndic.
- Bâtiment second œuvre et manutention : Métro, Stade des Alpes, Agences immobilières, déménagement et débarrassage d'encombrants, et rénovation de logements du parc immobilier de l'association
- Logistique : livraison de denrées alimentaires de la Banque Alimentaire



Jean-Michel GALLICE—Directeur du Pôle Socio-Judiciaire

## Article QVT



Face à la crise des vocations que connaît notre secteur, le Conseil d'Administration a souhaité créer une commission associative travaillant sur les conditions de travail et le recrutement. Cette commission est composée de deux administrateurs, de la directrice générale, d'un directeur de pôle et de trois salariés non cadres. Elle s'est déjà réunie à quatre reprises depuis mars 2022. L'un des sujets que la commission a estimé prioritaire est la question de la qualité de vie au travail (QVT). Un groupe de travail a donc été constitué. Composé d'un administrateur, d'un directeur de pôle et deux salariés, il avait pour mission de conduire une enquête quantitative sur la QVT auprès de l'ensemble des salariés de l'association. L'objectif principal en était de fournir une vision la plus sincère et complète possible de comment les salariés évaluent leur qualité de vie au travail. En fonction des résultats, des pistes d'amélioration seront étudiées par la commission.

Tous les salariés des pôles et du siège en CDI, CDD ou intérimaires, cadres et non cadres, de plus de trois mois d'ancienneté étaient concernés par cette enquête. Le questionnaire a été administré en réunion d'équipe de manière anonyme et confidentielle. Sur les 80 salariés concernés, 72 ont répondu à l'enquête. Le retour exhaustif des réponses sera communiqué à l'ensemble des personnels de l'association après information aux instances représentatives du personnel.

Les résultats sont globalement très positifs, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir. Cependant, ils ont mis en évidence des axes d'amélioration que nous souhaitons partager, comme la question de la communication interne à l'association ou la connaissance et l'adhésion des salariés au projet associatif.



62% des salariés interrogés considèrent que l'association ne communique pas suffisamment sur son projet. Plusieurs pistes ont été évoquées par la dernière commission lorsque les résultats de l'enquête ont été présentés : livret d'accueil pour les nouveaux salariés à mettre en place, réunion d'accueil des nouveaux salariés, temps institutionnels sous forme de colloques ou de journées de travail...

L'animation de la gazette fait partie du dispositif de communication interne.

Julien Guffond / membre de la commission et du groupe de travail QVT

**Le matin du vendredi 23 décembre,  
il n'y eu qu'un cri dans tout le village  
du père Noël**

**« AJHIRALP ME VOILA !! »**



**Le père s'était mis en route aux aurores ce vendredi 23 décembre 2022 car une longue route l'attendait pour venir assister à l'arbre de Noël d'AJHIRALP**

**Il avait été contacté par la directrice générale en octobre, soucieuse que rien n'est été pensé sur certains de ses établissements pour les publics qui y étaient hébergés.**

**Ni une ni deux, le père Noël décida d'envoyer la Mère Noël et une équipe de lutins au bonnet vert afin d'aider à l'organisation et permettre d'offrir aux enfants hébergés ainsi qu'à leurs familles un merveilleux après-midi. Durant plusieurs semaines la directrice générale, aidée par Mère Noël et les lutins, eu régulièrement le père Noël au téléphone et -il fallu commander recevoir et emballer les cadeaux, trouver une salle, faire venir des comédiens, réserver des bus...le tout en très peu de temps. Beaucoup furent septiques sur cette organisation de dernière minute, sauf Mère Noël et les lutins au bonnet vert, mais quel challenge !!! Tous s'investirent de cette mission.**

**Ajhiralp se réveilla donc à l'aube ce 23 décembre car une journée exceptionnelle l'attendait...**

**Il fallut transporter tout le matériel vers la salle de réception, monter l'arche du père Noël, installer son confortable fauteuil, gonfler les ballons, monter tables et chaises, décorer la salle, préparer le gouter, dresser le buffet.... Les 10 lutins étaient en action et tous relevèrent le défi afin d'être fin prêts pour 14h.**

**Enfants et parents furent accueillis par Mère Noël en personne pendant que les lutins veillaient au bon déroulé des festivités. Un spectacle fut donné pour l'occasion et fit patienter chacun jusqu'à l'arrivée de celui tant attendu !!! Quand une clochette tinta il apparut enfin...Le père Noël était venu en personne consacrer son après-midi aux enfants. Grande joie que celui de voir le regard de ces petits émerveillés, de leurs parents comblés par ces petits gestes d'attention qui devraient tous nous animés.**

**Cadeaux, gouters et friandises furent distribués avant de clôturer ce moment de convivialité.**



**Rendez-vous l'année prochaine promis le père Noël !!!!**

Alors merci aux salariés et aux lutins ayant permis la réussite du tout premier arbre de Noël dédié à tous les services. Je ne peux que souhaiter à notre institution que soient déployés chaque année des événementiels à destination des publics que nous accueillons.

Nathalie VANDERMERSCH

Directrice Générale